Catalogue de : Comptabilité - Fiscalité

Sommaire

- 1 - Analyse Fonctionnelle (AF) et Cahier des Charges Fonctionnel (CdCF)
- 2 - Appliquer la CET et la taxe foncière
- 3 - Appliquer la norme IFRS 16 'contrats de location'
- 4 - Appliquer la norme IFRS9
- 5 - Comptable d'entreprise
- 6 - Comptable unique
- 7 - Construire le tableau de flux de trésorerie - Communiquer les indicateurs de cash
- 8 - Contrôler les factures fournisseurs
- 9 - Élaborer les déclarations fiscales courantes
- 10 - Établir la déclaration de TVA
- 11 - Établir les états financiers en normes IFRS
- 12 - Évaluer et constater les impôts différés
- 13 - Fiscalité des entreprises
- 14 - La TVA dans les opérations intracommunautaires
- 15 - Les fondamentaux de la fiscalité des entreprises
- 16 - L'essentiel des normes IAS / IFRS
- 17 - Maîtriser la comptabilité clients
- 18 - Maîtriser la comptabilité des charges de personnel
- 19 - Maîtriser la comptabilité fournisseurs
- 20 - Maîtriser la TVA dans la comptabilité fournisseurs
- 21 - Maîtriser les enjeux de la fiscalité d'un groupe de sociétés
- 22 - Monter le bilan et la liasse fiscale
- 23 - Organiser et fiabiliser la clôture des comptes annuels

- 24 - Perfectionnement à la TVA dans les opérations internationales
- 25 - Pratique de la comptabilité des immobilisations corporelles et incorporelles
- 26 - Pratique de la comptabilité générale - Niveau 2
- 27 - Pratique de la comptabilité générale - Niveau 3
- 28 - Pratique de la comptabilité générale- Niveau1
- 29 - Pratique de la consolidation des comptes - Niveau 1
- 30 - Pratique de la consolidation des comptes - Niveau 2
- 31 - Pratique de l'impôt sur les sociétés
- 32 - Pratique de l'intégration fiscale
- 33 - Préparer, établir et clôturer les comptes annuels
- 34 - Réaliser la clôture comptable et mettre en œuvre une démarche de révision
- 35 - Réaliser un dossier de révision comptable efficace et communicant
- 36 - Dématérialisation fiscale des factures
- 37 - Evaluer les actions de formation
- 38 - Formateur : gérer les situations relationnelles difficiles
- 39 - Prezi, booster ses présentations avec un outil original
- 40 - Maîtriser la comptabilité client
- 41 - Intégrer un PLU (Plan local d'urbanisme) dans un SIG,Les bonnes pratiques pour créer et éditer un PLU dans un SIG.
- 42 - LES SIG POUR RÉALISER DES ÉTUDES D'IMPACTS ENVIRONNEMENTALES
- 43 - Sage Comptabilité
- 44 - Mettre en place une comptabilité analytique
- 45 - Comptabilité, pratique des opérations courantes
- 46 - Normes US GAAP
- 47 - Comptable Confirmé
- 48 - Gestion Financière: Elaboration Et Analyse Des États Financiers
- 49 - Sage X3 : Le module SEI

Analyse Fonctionnelle (AF) et Cahier des Charges Fonctionnel (CdCF)

★★★★★

CF-50 **2 Jours (14 Heures)**

Description

L'analyse fonctionnelle en maintenance permet de clarifier les besoins en se focalisant sur les fonctions attendues d'un équipement ou d'un service, plutôt que sur des solutions techniques prédéfinies. Cette approche facilite l'identification de réponses réellement adaptées aux contraintes et aux attentes du terrain. Le Cahier des Charges Fonctionnel (CdCF), qui formalise cette expression des besoins, devient un outil de référence tout au long du processus de définition, d'amélioration ou de renouvellement d'équipements, qu'il s'agisse d'interventions internes ou de prestations sous-traitées.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

- Responsables de projets.
- Responsables maintenance.
- Responsables méthodes.
- Responsables des travaux neufs.
- Responsables bureau d'études (B.E).

Prérequis

- None.

Les objectifs de la formation

- Adopter une démarche structurée et rigoureuse pour exprimer un besoin
- Élaborer et formaliser un Cahier des Charges Fonctionnel clair et précis
- Utiliser le Cahier des Charges Fonctionnel comme levier d'amélioration continue

Programme de la formation

- Optimiser un groupe d'expression de besoin
- Structurer et rédiger le CdCF
- Mise en œuvre du CdCF

Appliquer la CET et la taxe foncière

★★★★★

CF-46 **2 Jours (14 Heures)**

Description

Les impôts locaux qui frappent les entreprises représentent une charge fiscale importante qu'il importe de maîtriser. Cette formation traite des mécanismes de fonctionnement, déclaratifs et de contrôle de la contribution économique territoriale (CET) composée de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Elle aborde également la taxe foncière sur les propriétés baties (TFPB) et les autres taxes sur les immeubles. Vous pourrez ainsi optimiser le montant de l'impôt en utilisant toutes les possibilités de dégrèvement et de réduction et contrôler efficacement les avis d'imposition.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Responsable comptable et financier, comptable d'établissement, comptable unique chargé de suivre la fiscalité locale applicable dans l'entreprise.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Identifier les redevables des impositions locales.
- Déterminer les bases d'impositions.
- Établir la déclaration.
- Vérifier les avis d'imposition.
- Maîtriser les modalités pratiques d'obtention des dégrèvements.
- Connaître les autres taxes sur les immeubles.

Programme de la formation

- Contrôler la taxe foncière sur les propriétés baties
- Définir la CET et son champ d'application Structure de la CET.

- Déterminer la cotisation foncière des entreprises Imposition sur les valeurs locatives foncières.
- Évaluer la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) Personnes et activités imposables.
- Calculer et payer les autres taxes sur les immeubles

Appliquer la norme IFRS 16 'contrats de location'

★★★★★

CF-46 **1 Jours (7 Heures)**

Description

La norme IFRS 16 sur les contrats de location entrera en vigueur à compter de 2019 sous réserve de son adoption par l'UE. La norme IFRS 16 modifie de façon très importante la comptabilisation des locations chez le preneur en faisant apparaître au bilan la plupart des contrats de location. Cette formation a pour objectif de vous aider à mettre en œuvre ce changement en vous apportant des réponses à des questions pratiques : quels sont les contrats concernés ? Quelle comptabilisation effectuer ? Comment réaliser la transition ? Quelles conséquences sur la lecture des comptes ?

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Responsable comptable et financier, consolideur, contrôleur de gestion et toute personne impliquée dans le suivi et la comptabilisation des contrats de location.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Mesurer les exigences et impacts de la nouvelle norme sur les contrats de location
- Maîtriser les points clés de la nouvelle norme IFRS 16
- Comptabiliser les contrats de location selon IFRS 16
- Maîtriser les options à prendre lors de la première application

Programme de la formation

- En amont du présentiel
- Situer les enjeux de la mise en œuvre de la nouvelle norme sur les locations
- Identifier un contrat de location
- 4Comptabiliser les contrats de location sous IFRS 16 Les caractéristiques à prendre en compte : durée du contrat ; taux d'actualisation ; garantie de valeur résiduelle ; paiements variables.

- Traiter les situations particulières
- Réaliser les choix de présentation Les choix de présentation dans les comptes des preneurs.
- Après le présentiel, mise en œuvre en situation de travail

Appliquer la norme IFRS9

★★★★★

CF-49 **1 Jours (7 Heures)**

Description

La norme IFRS 9 'comptabilisation et évaluation des instruments financiers' s'applique depuis le 1er janvier 2018. La norme IFRS 9 entraîne trois modifications majeures. Tout d'abord, elle établit une approche logique et unique pour la classification et l'évaluation des actifs financiers qui reflètent le modèle économique de leur gestion ainsi que leurs flux de trésorerie contractuels. Ensuite, elle crée un modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé sur les pertes attendues. Enfin, la comptabilité de couverture est mieux adossée à la gestion des risques menée en interne. Cette formation vous aide à appliquer cette norme et à répondre à ses difficultés d'application. Elle ne traite pas l'application de la norme en environnement bancaire mais en milieu corporate.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Responsable comptable et financier, consolideur et contrôleur de gestion et toute personne impliquée dans le suivi et la comptabilisation des instruments financiers et des opérations sur les instruments dérivés.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Définir le champ d'application des instruments financiers.
- Valoriser et comptabiliser les instruments financiers primaires.
- Maîtriser la dépréciation des actifs financiers.
- Comptabiliser les instruments dérivés et les opérations de couverture.
- Répondre aux obligations d'information dans les notes annexes.

Programme de la formation

- En amont du présentiel

- Maîtriser le contexte de la norme IFRS 9
- Déterminer la dépréciation des actifs financiers
- Maîtriser la comptabilité de couverture

Comptable d'entreprise

★★★★★

CF-46 **10 Jours (70 Heures)**

Description

La comptabilité est une discipline technique qui repose sur des concepts fondamentaux et un cadre réglementaire très rigoureux. Vous souhaitez devenir comptable ou consolider une expérience acquise sur le terrain pour acquérir une compétence métier solide. L'objectif de ce cycle de formation 'Comptable d'entreprise' est de vous proposer sur une durée raisonnable une formation progressive et complète en comptabilité pour vous conduire jusqu'à l'établissement des états financiers. De plus, pour acquérir une véritable reconnaissance professionnelle, nous vous proposons un processus de certification pour valider vos compétences.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Collaborateur débutant en comptabilité ou désireux de consolider une première expérience dans un service comptable.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Lire le bilan et le compte de résultat
- S'approprier la logique et l'organisation comptable
- Utiliser le plan comptable et déterminer les imputations à effectuer sur les opérations
- Comptabiliser les opérations courantes d'achats, de ventes, d'investissement, de trésorerie et de personnel
- Participer aux opérations de clôture
- Établir les états financiers
- Savoir décrypter les principaux indicateurs financiers

Programme de la formation

- Positionner la comptabilité générale
- S'approprier la logique comptable
- Utiliser le plan comptable
- Comptabiliser les opérations
- Se repérer dans l'organisation comptable
- Se repérer dans l'organisation comptable
- Enregistrer les opérations d'achat d'exploitation
- Maîtriser les règles et enregistrer la TVA Le mécanisme de la TVA.
- Comptabiliser les opérations d'investissement
- Enregistrer les charges de personnel
- Traiter les opérations de vente
- Enregistrer les opérations de trésorerie, de financement et de placement
- Réaliser la clôture des immobilisation
- Évaluer et comptabiliser les stocks
- Traiter la clôture du cycle ventes créances
- Évaluer les charges et dettes d'exploitation
- Évaluer les placements et financements
- Établir les états financiers
- Décrypter les principaux indicateurs du diagnostic financier

Comptable unique

★★★★★

CF-46 **6 Jours (42 Heures)**

Description

La fonction de comptable unique est un métier riche et varié car il a vocation à réunir l'ensemble des missions de gestion et de pilotage d'une activité. à l'inverse, dans une entreprise plus importante, la spécialisation des activités conduit à confier la comptabilité au service comptable, la gestion au contrôleur de gestion, la paie aux services RH. Bien évidemment, les enjeux ne sont pas les mêmes dans une petite entité, les outils et pratiques professionnelles doivent être dimensionnés à l'entreprise. Cette formation a été spécialement conçue pour les besoins des comptables uniques pour leur donner les connaissances et les outils pour répondre à leurs trois missions fondamentales dans le champ financier : produire les états financiers conformes aux exigences légales, donner des informations régulières pour piloter l'entreprise et assurer l'établissement de la paie.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Comptable unique en poste ou comptable ayant déjà exercé la fonction de comptable unique dans une PME ou une entité décentralisée.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Réaliser la clôture comptable
- Établir la liasse fiscale annuelle
- Prévoir et suivre la trésorerie
- Agir sur le besoin en fonds de roulement
- Calculer les marges
- Construire un tableau de bord pour piloter l'activité
- S'approprier les notion de base en matière de rémunération
- Établir des bulletins de paie simples

Programme de la formation

- Maîtriser les opérations comptables de la clôture (amortissements, dépréciations, provisions...).
- Déterminer le résultat fiscal et calculer l'IS (réintégrations, déductions, crédits d'impôt...).
- Établir la liasse fiscale.
- Appliquer une démarche de révision comptable.
- Activité à distance
- Agir sur le BFR (gestion du crédit client).
- Prévoir la trésorerie.
- Suivre les coûts et les marges.
- Piloter l'activité avec un tableau de bord (indicateurs de performance et de pilotage).
- Activité à distance
- Identifier les différentes parties du bulletin de paie.
- Répertorier les différentes composantes de la rémunération.
- Établir un bulletin de paie et calculer les cotisations sociales obligatoires.
- Gérer les absences en paie (maladie, absences, congés...).
- Sécuriser la paie en cas de départ.

Construire le tableau de flux de trésorerie - Communiquer les indicateurs de cash

★★★★★

CF-49 **1 Jours (7 Heures)**

Description

Les indicateurs de trésorerie ont une place prépondérante dans la mesure de la performance. Non seulement, la trésorerie est un besoin vital pour l'entreprise mais c'est aussi la résultante de toutes les actions engagées dans l'entreprise, chacun agit sur la trésorerie dans l'entreprise. Les responsables comptables ont un rôle décisif dans la construction des indicateurs mais aussi dans leur communication à l'ensemble des acteurs de l'entreprise pour inviter chacun à agir sur la génération de cash. Cette formation vous propose une méthodologie de construction du tableau de flux de trésorerie et des indicateurs de trésorerie et elle vous donne l'ensemble des clés pour réussir à analyser et communiquer sur la situation de trésorerie auprès des différentes parties prenantes de l'entreprise.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Responsable comptable et financier et contrôleur de gestion.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Délimiter et sélectionner les indicateurs pertinents liés à la trésorerie
- Construire le tableau de flux de trésorerie et les indicateurs associés
- Communiquer efficacement sur la trésorerie pour engager les opérationnels à l'action.

Programme de la formation

- Traduire la performance économique de l'entreprise par la mesure de la trésorerie
- Repérer les leviers de la performance sur la génération de cash pour engager les opérationnels à agir
- Construire le tableau de flux de trésorerie et les indicateurs de trésorerie associés
- Communiquer à l'écrit et à l'oral sur le cash en allant à l'essentiel

Contrôler les factures fournisseurs

★★★★★

CF-45 **1 Jours (7 Heures)**

Description

La facture est le document clé dans la gestion quotidienne d'une entreprise. Elle est le support de toutes les transactions commerciales ; sur le plan fiscal elle permet l'exercice du droit à déduction de la TVA et enfin en comptabilité il s'agit d'une pièce justificative. La facture est à l'intersection de plusieurs réglementations comptables, commerciales et fiscales qu'un comptable doit maîtriser. Cette formation d'une durée d'une journée vous permet de participer efficacement au processus achat de votre entreprise. Vous validerez que la réglementation sur l'établissement, la transmission, la réception et la conservation de la facture est respectée et vous maîtriserez ainsi les risques associés.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Comptable et collaborateur comptable en charge du suivi de la comptabilité fournisseurs.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Maîtriser les règles d'établissement et les modalités de facturation
- S'assurer que le formalisme de la facture est respecté
- Garantir le respect des obligations en matière de TVA pour sécuriser l'exercice du droit à récupération
- Appliquer les règles fiscales de conservation et stockage

Programme de la formation

- En amont du présentiel
- Maîtriser les obligations et modalités de facturation
- Contrôler le respect des mentions obligatoires
- Maîtriser les règles de la TVA sur les factures

- Appliquer les règles de conservation des factures
- Après le présentiel, mise en œuvre en situation de travail

Élaborer les déclarations fiscales courantes

★★★★★

CF-46 **3 Jours (21 Heures)**

Description

Les déclarations fiscales courantes sont généralement établies par le service comptable de l'entreprise. Pour réaliser cette mission, il est nécessaire de maîtriser les principes et règles de la fiscalité, ainsi que de connaître les différents imprimés à compléter. Cette formation très pratique couvre les trois principaux impôts de l'entreprise (IS, TVA, CET) et vous conduit à établir les déclarations et à compléter les imprimés fiscaux usuels. Cette formation aborde la fiscalité en se concentrant sur les situations fiscales les plus courantes et répond de la sorte aux besoins du plus grand nombre d'entreprises. Elle ne s'adresse donc pas à des participants souhaitant pouvoir traiter des situations fiscales complexes.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Comptable, comptable unique, cadre comptable ou financier, disposant de connaissances de base en fiscalité.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Déterminer le résultat fiscal
- Assurer le suivi du budget et l'analyse des performances pour un meilleur pilotage de l'activité
- Calculer l'impôt à payer et compléter les imprimés
- Maîtriser les règles de la TVA applicables aux situations usuelles
- Réaliser la déclaration mensuelle de TVA
- Calculer la contribution économique territoriale

Programme de la formation

- Calculer l'impôt société
- Compléter les imprimés fiscaux

- 258259Maîtriser les règles applicables à la TVA Délimiter les opérations imposables : opérations imposables et exonérées ; règles de territorialité sur les échanges de biens ; lieu d'imposition des prestations de services.
- Établir la déclaration de TVA Compléter la déclaration de TVA.
- Déclarer la contribution économique territoriale La CET et son champ d'application. Déterminer la cotisation foncière des entreprises (CFE).

Établir la déclaration de TVA

★★★★★

CF-46 **2 Jours (14 Heures)**

Description

Cette formation permet de maîtriser la réglementation indispensable dans l'exercice des métiers de la comptabilité pour comptabiliser, établir la déclaration de la TVA et effectuer les contrôles de bouclage entre la TVA comptabilisée et la TVA déclarée.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Collaborateur comptable qui souhaite acquérir ou mettre à jour ses connaissances.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Maîtriser la réglementation fiscale liée à la TVA
- Compléter la déclaration de TVA (CA3)
- Comptabiliser la TVA et contrôler les comptes de TVA

Programme de la formation

- Identifier les obligations en matière de TVA
- Délimiter les opérations imposables
- Définir les opérations exonérées
- Exercer le droit à récupération de la TVA
- Compléter la déclaration et comptabiliser la TVA

Établir les états financiers en normes IFRS

★★★★★

CF-48 **3 Jours (21 Heures)**

Description

Cette formation à la comptabilité financière animée par des praticiens est résolument orientée vers la mise en œuvre opérationnelle des normes IFRS et s'appuie sur de nombreux cas pratiques et illustrations. Vous réaliserez pendant la formation le passage des comptes d'une entité du format français au format IFRS. De plus l'actualité des normes IFRS conduit à des changements importants sur plusieurs domaines : les instruments financiers (IFRS 9) et les contrats de location (IFRS 16).

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Cadre comptable ou financier, consolideur et contrôleur de gestion.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Maîtriser les principes de présentation des états financiers en normes IFRS.
- Situer l'incidence des normes IFRS dans l'évaluation et la présentation des actifs et passifs.
- Être capable d'établir des comptes conformes aux normes IFRS.
- Appréhender les principales divergences entre les normes IFRS et le référentiel français.

Programme de la formation

- Identifier les caractéristiques des états financiers IFRS
- Comptabiliser les immobilisations incorporelles
- Comptabiliser les immobilisations corporelles Définition et comptabilisation.
- Traiter les contrats de location
- Maîtriser les modalités du test de dépréciation
- Constater et enregistrer les provisions
- Évaluer et enregistrer les avantages du personnel

- Comptabiliser les instruments financiers et les opérations en devises

Évaluer et constater les impôts différés

★★★★★

CF-48 **2 Jours (14 Heures)**

Description

L'évaluation des impôts différés est une phase particulièrement technique du processus de consolidation qui exige des connaissances approfondies et une méthodologie rigoureuse. Cette formation complète construite autour de cas pratiques et de mises en situation vous permet d'acquérir les connaissances et surtout les méthodes et mécanismes à appliquer pour évaluer et comptabiliser vos impôts différés.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Consolideur, responsable comptable et financier chargé ou participant au calcul et à la comptabilisation des impôts différés.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Déterminer les impôts différés.
- Enregistrer les impôts différés au bilan et au compte de résultat.
- Établir la preuve d'impôt des filiales et du groupe.
- Présenter l'information en annexe relative aux impôts différés.
- Intégrer les conséquences de l'intégration fiscale sur les impôts différés.

Programme de la formation

- Intégrer la problématique de l’impôt différé
- Évaluer et comptabiliser les impôts différés
- Prendre en compte l’incidence de l’intégration fiscale
- Construire la preuve d’impôt et compléter l’annexe

Fiscalité des entreprises

★★★★★

CF-50 **8 Jours (56 Heures)**

Description

Les responsables comptables sont souvent en charge des déclarations fiscales. Pour les réaliser correctement et optimiser les dispositifs existants, il est important de bien connaître la réglementation et les imprimés fiscaux. Ce domaine, en constante évolution, peut s'avérer complexe et source de risques en cas d'erreur. Cette formation métier offre une vue d'ensemble de la fiscalité des entreprises (TVA, impôt sur les sociétés, CET, taxes sur les salaires, etc.). Elle adopte une approche pratique basée sur des cas concrets et l'utilisation directe des imprimés fiscaux. Encadré par un formateur unique, ce cycle vous permettra, dès votre retour en entreprise, de gérer efficacement vos déclarations fiscales. Un accompagnement est également prévu entre les sessions pour répondre à vos questions.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

- Responsable des services comptables et financiers.
- Chef comptable.
- Comptable unique.

Prérequis

Aucun

Les objectifs de la formation

- Comprendre le fonctionnement du système fiscal français et savoir faire les principales déclarations
- Calculer correctement les différents impôts et taxes de l'entreprise
- Réduire les risques d'erreurs et assurer la conformité fiscale

Programme de la formation

- Maîtriser l'organisation du système fiscal français
- Appliquer la réglementation en matière de
- Gérer le droit à déduction de la
- Assurer le respect des obligations légales en matière de TVA
- Déclarer les autres taxes acquittées en annexe à la déclaration de TVA
- Connaître les principes de l'impôt sur les sociétés
- Traiter les différences entre le résultat comptable et le résultat fiscal
- Déterminer le résultat fiscal et l'impôt sur les sociétés compte tenu
- Remplir les tableaux 2058 et 2059 de la liasse fiscale
- Payer l'impôt
- Appréhender les principes du régime de l'intégration fiscale
- Maîtriser et contrôler la taxe foncière sur les propriétés bties
- Pratiquer la contribution économique territoriale (CET)
- Déclarer les taxes assises sur les salaires
- Faire face à un contrôle fiscal

La TVA dans les opérations intracommunautaires

★★★★★

CF-49 **2 Jours (14 Heures)**

Description

De nombreuses entreprises réalisent des opérations d'achat et de vente de biens ou de prestations de service dans l'Union Européenne. La réglementation concernant ces opérations intracommunautaires est complexe et évolutive. Une bonne maîtrise des règles de la TVA relatives aux opérations intracommunautaires est indispensable pour respecter les obligations déclaratives et prévenir les risques fiscaux. C'est l'objet de cette formation à la TVA intracommunautaire qui vous conduit à déterminer les règles de TVA applicables aux différentes transactions et à effectuer les différentes obligations déclaratives DEB, DES et TVA.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Chef comptable et collaborateur des services comptables ou administratifs ou logistiques en charge de la déclaration de TVA, de la DEB ou de la DES.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Appliquer les règles de la TVA relatives aux échanges de biens et prestations de services intracommunautaires
- Connaître et pratiquer les obligations déclaratives
- Compléter la Déclaration d'Échange de Biens (DEB) et la déclaration de TVA
- Obtenir le remboursement des TVA étrangères.

Programme de la formation

- Appréhender les règles de territorialité
- Situer les différentes obligations des assujettis
- Traiter les livraisons et acquisitions intracommunautaires

- Compléter la déclaration d'échange de biens et les registres obligatoires
- Appliquer les règles relatives aux prestations de services intracommuautaires
- S'organiser pour respecter les obligations Identifier les principaux risques. S'organiser pour l'établissement de la DEB et de la DES.

Les fondamentaux de la fiscalité des entreprises

★★★★★

CF-45 **2 Jours (14 Heures)**

Description

Tous les événements économiques de l'entreprise ont des conséquences juridiques et comptables, mais également fiscales. La variable fiscale impacte donc l'activité quotidienne de tous les acteurs de l'entreprise. Cette formation est conçue pour acquérir une première connaissance de la fiscalité des entreprises. Elle permet de mieux prendre en compte l'incidence fiscale des différentes opérations de l'entreprise dans son activité et ainsi de mieux dialoguer avec les fiscalistes. Elle constitue également une formation de base en fiscalité en vue d'un perfectionnement ultérieur.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Financier ou contrôleur de gestion souhaitant mieux intégrer la fiscalité dans ses activités. Collaborateur des services comptables. Comptable unique.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Comprendre l'organisation du dispositif fiscal français
- Maîtriser les mécanismes de base de la fiscalité des entreprises
- Connaître l'échéancier fiscal et les principales déclarations
- Intégrer la dimension fiscale dans les décisions de gestion
- Identifier les principaux risques fiscaux

Programme de la formation

- Maîtriser les règles de la TVA
- 3Évaluer l'imposition du bénéfice à l'IS Le passage du résultat comptable au résultat fiscal.
- Mesurer l'incidence des impositions locales et des autres impôts Mécanisme de la contribution économique territoriale (CET) : la cotisation foncière des entreprises (CFE) ; la cotisation sur la valeur

ajoutée des entreprises (CVAE).

- Partager les principes d'une bonne gestion fiscale

L'essentiel des normes IAS / IFRS

★★★★★

CF-45 **2 Jours (14 Heures)**

Description

Les normes IFRS s'affirment comme le référentiel comptable de référence au niveau international. Que vous soyez utilisateurs ou non des normes IFRS, il est aujourd'hui nécessaire pour maintenir ses compétences comptables et préserver son employabilité de disposer d'un socle de connaissances sur les normes IFRS. Résolument pratique, cette formation courte vous permet d'appréhender rapidement les questions clés des normes IFRS, les états financiers en normes internationales et d'identifier les principales différences de traitement par rapport aux règles françaises. De plus trois nouvelles normes majeures sont à présent en vigueur : IFRS 15 sur la reconnaissance du revenu, IFRS 9 sur les instruments financiers et IFRS 16 sur les contrats de location.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Responsable ou collaborateur des services comptables et financiers souhaitant s'initier aux normes IFRS.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Maîtriser le contexte et l'environnement réglementaire des normes IFRS
- Se repérer dans l'information financière en normes IFRS
- Identifier les principales divergences avec les normes françaises

Programme de la formation

- Maîtriser le contexte et le cadre réglementaire des normes IFRS
- Lire les états financiers en normes IFRS
- Maîtriser les points principaux de la comptabilisation des actifs en normes IFRS

- 16Comptabiliser les passifs et reconnaître le revenu des activités
- 15Délimiter les principes de comptabilisation des instruments financiers Définition d'un instrument financier. La classification des instruments financiers.
- Activité à distance

Maîtriser la comptabilité clients

★★★★★

CF-45 **2 Jours (14 Heures)**

Description

Le processus comptable ventes-clients représente un enjeu majeur pour l'entreprise. En effet, toute 'non qualité' dans le traitement de l'information a des conséquences dommageables pour l'entreprise sur : la relation client, le respect des échéances de paiement, la fiabilité des comptes et les relations internes dans l'entreprise. Cette formation vous apporte les connaissances techniques dans les domaines juridiques, comptables et fiscaux utiles dans vos missions de comptable clients. Elle vous permettra d'être un acteur de la comptabilité incontournable et efficace dans le processus ventes-clients de l'entreprise.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Collaborateur comptable en charge du suivi de la comptabilité clients.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Maîtriser les fondamentaux des contrats commerciaux
- Participer efficacement au dispositif de contrôle interne
- Comptabiliser les opérations de vente
- Maîtriser les différents modes de paiement et les opérations de financement du poste clients
- Traiter la TVA sur les opérations de vente
- Évaluer et comptabiliser les opérations de clôture sur le processus ventes clients

Programme de la formation

- Maîtriser les aspects juridiques de la relation client
- Participer à la maîtrise des risques du processus vente Définir les caractéristiques d'un dispositif de contrôle interne.
- Enregistrer les opérations de facturation, d'encaissement et de financement

- Traiter la TVA sur les opérations de vente
- Participer à l'élaboration des arrêtés comptables

Maîtriser la comptabilité des charges de personnel

★★★★★

CF-45 **2 Jours (14 Heures)**

Description

La comptabilisation des différentes composantes de la rémunération du personnel est souvent difficile à réaliser car la réglementation sociale et fiscale est complexe. Les professionnels de la comptabilité doivent traduire ces éléments dans les comptes et pour mener à bien cette mission, il est nécessaire pour eux de disposer d'une maîtrise suffisante des mécanismes juridiques et sociaux des différentes formes de rémunération. Cette formation à l'intersection des domaines de la comptabilité et de la réglementation sociale a pour objectif d'aider les collaborateurs comptables à devenir des interlocuteurs efficaces des services Ressources Humaines afin de garantir la fiabilité de la comptabilisation des différents éléments de rémunération.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Collaborateur comptable en charge du suivi des opérations liées au personnel.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Maîtriser les notions clés de la paie
- Être capable de comptabiliser les opérations liées au personnel
- Évaluer les provisions liées au personnel à la clôture des comptes
- Analyser et justifier les comptes liés au personnel
- Communiquer efficacement avec le service paie

Programme de la formation

- Maîtriser les notions fondamentales en matière de rémunération
- 13Comptabiliser les opérations liées au personnel

- Réaliser les opérations de clôture liées au personnel Évaluation et comptabilisation des charges à payer : congés payés ; primes, intéressement. Les provisions pour risques et charges : les indemnités de fin de carrière ; les médailles du travail ; autre
- Contrôler et justifier ses comptes

Maîtriser la comptabilité fournisseurs

★★★★★

CF-45 **2 Jours (14 Heures)**

Description

Le processus achats-fournisseurs constitue l'une des principales chaînes de traitement de l'information. La qualité de ce processus est déterminante pour garantir la fiabilité des comptes. La comptabilité fournisseurs réalise des missions d'enregistrement, de contrôle, de mise en paiement... pour accomplir ces différentes activités des compétences juridiques, comptables, fiscales et relationnelles sont nécessaires. Cette formation aidera le collaborateur comptable à remplir pleinement son rôle sur toutes les missions de la comptabilité fournisseurs et à mieux communiquer avec ses interlocuteurs internes et externes pour traiter les anomalies.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Comptable et collaborateur comptable en charge du suivi de la comptabilité fournisseurs.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Maîtriser les aspects contractuels de la relation clients/fournisseurs
- Contrôler et comptabiliser les factures d'achat
- Comptabiliser la TVA sur les opérations d'achat
- Participer aux opérations de clôture du processus achat
- Participer efficacement au dispositif de contrôle interne

Programme de la formation

- En amont du présentiel
- Identifier le rôle et les acteurs du processus achat L'acheteur, l'approvisionneur, le réceptionnaire et le comptable.
- Contrôler et ordonnancer les factures

- Traiter la TVA sur les factures
- Comptabiliser les factures et les avoirs
- Participer à l'élaboration des situations comptables
- Être acteur de la maîtrise des risques du processus achat Les objectifs du contrôle interne.
- Après le présentiel, mise en œuvre en situation de travail

Maîtriser la TVA dans la comptabilité fournisseurs

★★★★★

CF-48 **2 Jours (14 Heures)**

Description

Dans le processus achat, le correct traitement de la TVA représente un enjeu financier et fiscal important. La comptabilité fournisseurs joue un rôle essentiel dans le contrôle de la conformité des factures au regard des règles de la TVA et la maîtrise du risque fiscal relatif à la TVA. Cette formation propose une approche de la TVA spécifiquement adaptée aux missions et aux activités réalisées par les collaborateurs des services comptabilité fournisseurs.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Comptable et collaborateur comptable en charge du suivi de la comptabilité fournisseurs.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Définir le mécanisme de la TVA et délimiter les règles fondamentales.
- Identifier la nature et la territorialité de l'opération.
- Distinguer les mentions obligatoires sur les factures selon le type d'opération.
- Identifier et traiter les cas d'autoliquidation : acquisitions intracommunautaires de biens et prestations de service.
- Effectuer la récupération des TVA étrangères.

Programme de la formation

- Maîtriser les principes de la TVA
- Définir les conditions générales de déductibilité de la TVA
- Identifier les dépenses exclues du droit à déduction
- Appliquer les différentes situations d'autoliquidation
- Récupérer les TVA étrangères Modalités de récupération des TVA étrangères.

- Comptabiliser et contrôler les comptes de TVA

Maîtriser les enjeux de la fiscalité d'un groupe de sociétés

★★★★★

CF-46 **2 Jours (14 Heures)**

Description

La croissance d'une entreprise s'effectue généralement par la création de filiales pour de multiples raisons : intégrer de nouveaux investisseurs, assurer une division des risques, développer l'activité à l'international... Ce développement sous la forme d'un groupe entraîne des questions sur la fiscalité. L'objectif de cette formation est de faire le panorama des problématiques fiscales les plus courantes associée à la création et à la gestion d'un groupe de sociétés.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Responsable comptable et financier souhaitant avoir une vision d'ensemble des questions fiscales relatives à la constitution d'un groupe.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Identifier les questions fiscales liées à l'existence d'un groupe.
- Maîtriser les risques fiscaux associées aux opérations internes au groupe.
- Gérer la fiscalité courante du groupe en matière d'IS et de TVA.
- Repérer les avantages et contraintes du régime de l'intégration fiscale.

Programme de la formation

- Identifier les incidences de l'existence du groupe sur la fiscalité
- Situer les contraintes fiscales relatives aux opérations de financement intragroupe
- Délimiter les risques liés aux prix de transfert La problématique des prix de transfert.
- Maîtriser le régime fiscal des participations et dividendes Définition fiscale des titres de participation.
- Constituer un groupe fiscal intégré

- Identifier les incidences de l'existence du groupe sur les autres impôts

Monter le bilan et la liasse fiscale

★★★★★

CF-45 **2 Jours (14 Heures)**

Description

Cette formation 'Monter le bilan et la liasse fiscale' se concentre sur la détermination du résultat fiscal, la construction de la liasse fiscale et des états de synthèse. La pédagogie active autour d'un cas d'entreprise favorise une transposition aisée des savoirs et méthodes acquis durant la formation à sa propre situation professionnelle.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Collaborateur des services comptables et financiers participant à l'élaboration des 'situations comptables' et des 'comptes annuels'.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Déterminer le résultat fiscal et calculer l'impôt société
- Calculer et enregistrer la participation
- Compléter les imprimés de la liasse fiscale

Programme de la formation

- En amont du présentiel
- Déterminer le résultat fiscal La démarche de détermination du résultat fiscal.
- Calculer l'IS et la participation
- Établir la liasse fiscale Présentation des imprimés de la liasse.
- 258Après le présentiel, mise en œuvre en situation de travail

Organiser et fiabiliser la clôture des comptes annuels

★★★★★

CF-45 **2 Jours (14 Heures)**

Description

La qualité de la production des états financiers se juge principalement sur deux critères : la fiabilité et la rapidité. Pour réussir des clôtures en se conformant à ces deux exigences, il importe de mettre en œuvre une organisation et des procédures optimisées. Cette formation vous aide à construire la meilleure organisation et à mettre en œuvre les meilleures pratiques pour réduire les délais de production comptable tout en garantissant une production comptable fiable.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Chef comptable, responsable comptable ou financier en charge de l'arrêté des comptes annuels.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Organiser le processus de clôture des comptes
- Piloter le processus de clôture
- Mettre sous contrôle les risques
- Mettre en œuvre les meilleures pratiques du processus de clôture
- Se construire une démarche de validation des comptes

Programme de la formation

- Organiser le processus de clôture
- 4 Étape 1 : sécuriser et organiser les processus comptables Construire sa cartographie des processus comptables.
- Étape 2 : valider les comptes issus des processus amont Structurer la démarche de contrôle comptable. Définir les critères de qualité comptable : les assertions.
- Étape 3 : produire les comptes Sécuriser la centralisation. Organiser la remontée d'information pour l'annexe. Étape 4 : faire valider les comptes Intégrer l'audit dès la phase préparatoire.

- Utiliser les meilleurs outils pour piloter le processus de clôture

Perfectionnement à la TVA dans les opérations internationales

★★★★★

CF-45 **2 Jours (14 Heures)**

Description

Les entreprises qui effectuent des opérations d'échanges internationaux de biens et services doivent s'interroger sur la localisation de ces opérations pour déterminer le régime de TVA applicable. Cette réglementation est complexe, une bonne maîtrise des différentes situations est nécessaire pour prévenir les risques fiscaux liés à un traitement fiscal erroné ou à l'absence de respect des modalités d'application de la réglementation. Cette formation sur la TVA intracommunautaire et plus largement sur les opérations internationales se concentre sur les situations complexes régulièrement rencontrées et vous apportent les réponses opérationnelles pour être en conformité avec les dispositions fiscales.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Responsable comptable en charge du suivi de la TVA dans les opérations internationales.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Gérer les opérations dans et en dehors de l'Union Européenne
- Traiter les flux complexes et les flux spécifiques
- Gérer les identifications à la TVA dans plusieurs pays de l'UE

Programme de la formation

- Repérer la nature de l'opération Définir les différents types d'opérations : internes ; intracommunautaires ; extracommunautaires.
- Qualifier les opérations en dehors de l'UE
- S'identifier dans des pays de l'UE ou en dehors de l'UE Les différents niveaux d'identification.
- Traiter les opérations complexes sur la DEB et la déclaration de TVA

- Traiter les prestations de service

Pratique de la comptabilité des immobilisations corporelles et incorporelles

★★★★★

CF-50 **2 Jours (14 Heures)**

Description

Le suivi des investissements représente un enjeu comptable important. Les évolutions du PCG ont renforcé la technicité du suivi comptable des immobilisations en imposant une approche davantage économique. Cette formation traite l'ensemble des questions comptables et fiscales relatives aux immobilisations. Cette formation en comptabilité donne des réponses pratiques aux questions que vous rencontrez quotidiennement dans le suivi des immobilisations.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Comptable. Employé comptable. Collaborateur comptable et financier chargé du suivi des immobilisations.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Déterminer le coût d'acquisition des immobilisations.
- Calculer et comptabiliser les amortissements.
- Mettre en œuvre l'approche par composants.
- Identifier et traiter les pertes de valeur et les sorties.
- Traiter les divergences entre comptabilité et fiscalité.

Programme de la formation

- En amont du présentiel
- Connaître la réglementation comptable et fiscale des immobilisations
- Comptabiliser les acquisitions d'immobilisations
- Constater les amortissements
- Évaluer et enregistrer les pertes de valeurs des actifs Calcul et comptabilisation d'une perte de valeur.

- Contrôler et justifier ses comptes d'immobilisations
- Après le présentiel, mise en œuvre en situation de travail

Pratique de la comptabilité générale - Niveau 2

★★★★★

CF-46 **2 Jours (14 Heures)**

Description

Cette formation à la comptabilité générale explore les principaux processus amont de la comptabilité, elle vous apporte les connaissances et réflexes professionnels indispensables pour garantir des enregistrements comptables fiables conformes aux règles comptables.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Comptable, employé comptable, aide-comptable.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Comptabiliser et valider les opérations courantes d'achats, ventes et trésorerie.
- Traiter et comptabiliser la TVA.
- Traiter les acquisitions et sorties d'immobilisations.
- Enregistrer les opérations de financement et de placement.
- Effectuer les contrôles comptables courants.

Programme de la formation

- Contrôler et comptabiliser les factures d'achat
- Maîtriser les règles et enregistrer la TVA
- Contrôler et comptabiliser les factures de vente
- Traiter les opérations de trésorerie
- Comptabiliser les opérations d'investissement
- Contrôler et justifier ses comptes

Pratique de la comptabilité générale - Niveau 3

★★★★★

CF-46 **2 Jours (14 Heures)**

Description

Cette formation couvre la totalité des opérations de clôture à réaliser sur chacun des processus comptables de l'entreprise : achats, ventes, stocks, personnel, immobilisations... Au terme de cette formation professionnelle en comptabilité, les participants seront en mesure de contribuer efficacement à la clôture des comptes.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Collaborateur comptable participant à la clôture.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Évaluer et comptabiliser les amortissements et les dépréciations.
- Évaluer et comptabiliser les stocks.
- Appliquer le principe de séparation des exercices.
- Comptabiliser les provisions pour risques et charges.
- Enregistrer les écritures de clôture liées aux actifs et passifs financiers.

Programme de la formation

- Respecter les obligations légales
- Réaliser la clôture des opérations d'investissement
- Évaluer et comptabiliser les stocks
- Traiter la clôture du cycle ventes créances
- Évaluer les charges et dettes d'exploitation
- Évaluer les placements et financements

Pratique de la comptabilité générale-Niveau1

★★★★★

CF-46 **2 Jours (14 Heures)**

Description

Pour agir de façon efficace et progresser dans les métiers de la comptabilité, il est nécessaire de maîtriser parfaitement les fondamentaux techniques de la comptabilité : le bilan, le compte de résultat, le débit crédit, les états comptables, le plan comptable. Cette formation garantit l'acquisition des savoirs indispensables à tout comptable d'entreprise pour être à la fois plus productif, plus efficace, et donner du sens à ses activités comptables quotidiennes.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Comptable, employé comptable, aide-comptable débutant ou souhaitant se réapproprier les mécanismes fondamentaux de la comptabilité pour progresser dans son métier et comprendre le sens de ses tches au sein du service comptable.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Comprendre le bilan, le compte de résultat et l'organisation comptable.
- Utiliser le plan de comptes et déterminer l'imputation comptable.
- Comptabiliser des opérations courantes.
- Se repérer dans les documents comptables
- Effectuer des contrôles comptables de base.

Programme de la formation

- Découvrir la logique du bilan : l'équilibre des emplois et ressources
- Traduire l'activité de l'entreprise par le compte de résultat
- Utiliser le plan comptable
- Comptabiliser les écritures

- Se repérer dans l'organisation comptable
- Réaliser la clôture des comptes

Pratique de la consolidation des comptes - Niveau 1

★★★★★

CF-50 **3 Jours (21 Heures)**

Description

L'élaboration des comptes consolidés s'appuie sur un processus comptable sophistiqué qui inclut une multitude d'intervenants. Cette formation vise tous les intervenants impliqués dans le processus de consolidation. Elle expose progressivement les phases de définition des comptes consolidés : périmètre, méthodes, ajustements, conversion, suppression des transactions internes, fiscalité reportée... et vous fournit l'expertise technique et les compétences pratiques nécessaires pour la réalisation des comptes consolidés. Elle se base sur la mise en consolidation progressive d'un ensemble de sociétés pour faciliter le développement des compétences. Une méthode très pratique qui assure une assimilation facile des mécanismes et principes de la consolidation des comptes en normes françaises et IFRS.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

- Consolideur.
- Cadre financier.
- Comptable participant à la consolidation des comptes en normes IFRS ou française.

Prérequis

- Aucun.

Les objectifs de la formation

- Maîtriser la réglementation et les mécanismes de la consolidation
- Préparer et organiser la consolidation
- Préparer et organiser la consolidation
- Préparer et organiser la consolidation
- Effectuer les écritures de consolidation
- Établir les comptes d'un groupe de sociétés
- Contrôler la consolidation au moyen du tableau de variation des capitaux propres

Programme de la formation

- Maîtriser le cadre réglementaire L'environnement réglementaire.
- Déterminer le périmètre Les différents contrôles : exclusif, conjoint et influence notable.
- Les méthodes de consolidation L'intégration globale.
- Organiser la consolidation
- Réaliser les écritures de retraitement Les retraitements obligatoires.
- Éliminer l'incidence des opérations internes Les opérations sans incidence sur le résultat.
- Constater les impots différées
- Effectuer la conversion des comptes
- Éliminer les titres et partager les capitaux propres Partage des capitaux propres. Élimination des titres.

Pratique de la consolidation des comptes - Niveau 2

★★★★★

CF-49 **3 Jours (21 Heures)**

Description

La construction du tableau de variation des capitaux propres synthétise et valide la fiabilité du processus de consolidation. Sa construction repose sur une méthodologie rigoureuse d'établissement. De la même façon, l'établissement du tableau de flux de trésorerie s'appuie sur une démarche précise d'analyse des flux et de consolidation des flux monétaires. Cette formation conduit le participant à aborder de façon méthodique et très opérationnelle la construction de ces différents états financiers consolidés. Elle s'inscrit dans le prolongement de la formation 'Pratique de la consolidation des comptes - Niveau 1' et s'adresse aux consolideurs travaillant en référentiel IFRS ou français.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Responsable comptable ou financier chargé ou participant à l'établissement des comptes consolidés en normes IFRS ou françaises.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Établir le tableau de variation des capitaux propres.
- Traiter les variations de périmètre.
- Structurer et mener la démarche de construction du tableau de flux de trésorerie.
- Traiter les spécificités du tableau de flux de trésorerie consolidé.

Programme de la formation

- Construire le tableau de variation des capitaux propres
- Traiter les variations de périmètre
- Établir le tableau de flux de trésorerie

- Traiter les spécificités du tableau de flux de trésorerie consolidé

Pratique de l'impôt sur les sociétés

★★★★★

CF-45 **2 Jours (14 Heures)**

Description

La détermination et la gestion du résultat fiscal nécessitent une bonne maîtrise des règles et mécanismes de la fiscalité directe de l'entreprise. Calculer et gérer le résultat fiscal, c'est opérer des choix en tenant compte de plusieurs paramètres. Cette formation aborde de façon complète l'impôt société, elle est orientée sur une mise en application immédiate des connaissances acquises en privilégiant les cas pratiques et la transposition directe sur les imprimés fiscaux.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Chef comptable. Responsable comptable. Comptable unique.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Maîtriser les règles et les mécanismes de détermination du résultat fiscal
- Calculer l'impôt sur les sociétés
- Compléter les tableaux 2058 et 2059 de la liasse fiscale
- Traiter les situations déficitaires
- Déterminer les modalités de paiement

Programme de la formation

- Connaître les principes de l'impôt sur les sociétés
- Traiter les charges déductibles
- Délimiter l'imposition des produits La règle de rattachement des créances.
- Déterminer le résultat fiscal et l'impôt sur les sociétés compte tenu : Des réintégrations et des déductions.
- Remplir les tableaux 2058 et 2059 de la liasse fiscale
- Payer l'impôt

Pratique de l'intégration fiscale

★★★★★

CF-45 2 Jours (14 Heures)

Description

Le régime de l'intégration fiscale est beaucoup utilisé au sein des groupes. Les travaux d'intégration concernent autant les comptables de la société-mère que ceux des filiales. Cette formation traite des spécificités du régime de l'intégration fiscale en s'appuyant constamment sur les imprimés fiscaux à compléter. Un cas complet d'intégration sera réalisé pendant la formation ainsi les participants seront parfaitement opérationnels pour travailler sur la déclaration de leur propre entreprise.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Responsable comptable et financier chargé de l'établissement de la liasse fiscale au sein d'un groupe intégré fiscalement.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Connaître les règles du régime de l'intégration fiscale
- Acquérir la méthodologie de réalisation de l'intégration fiscale
- Calculer le résultat d'ensemble du groupe
- Compléter les imprimés fiscaux spécifiques à l'intégration fiscale

Programme de la formation

- Maîtriser les principes de l'intégration fiscale
- Appréhender le processus déclaratif
- Déterminer le résultat de chacune des sociétés Le traitement des déficits antérieurs à l'intégration.
- Déterminer le résultat du groupe Les jetons de présence.
- Évaluer les plus et moins-values à long terme Détermination des plus et moins-values à long terme. Élimination des opérations internes au groupe. Calcul de la plus ou moins-value à long terme du groupe.

- Comptabiliser et payer l'impôt Évaluer la charge d'IS. Répartition de la charge d'IS aux sociétés du groupe.
- Traiter les sorties du périmètre d'intégration
- Maîtriser les règles d'un contrôle fiscal d'un groupe

Préparer, établir et clôturer les comptes annuels

★★★★★

CF-45 **6 Jours (42 Heures)**

Description

La clôture des comptes annuels fait appel à de nombreuses connaissances techniques - juridiques, comptables et fiscales - en permanente évolution. Ce cycle de formation permet d'acquérir les compétences comptables et fiscales en vue de l'établissement des comptes annuels. Il conduit à dérouler pas-à -pas les différentes étapes du processus de clôture et à établir les états financiers et la liasse fiscale. La pédagogie s'articule autour d'un cas d'entreprise déroulé durant le cycle de formation. Cette approche correspondant à la pratique en entreprise garantit une transposition aisée en situation professionnelle des connaissances et méthodes utilisées durant la formation.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Responsable de comptabilité d'établissements ou de filiale. Collaborateur comptable participant aux opérations de clôture, comptable unique de PME.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Acquérir une compétence reconnue, rendant le participant autonome et réactif pour : organiser et planifier les activités de clôture des comptes ; Evaluer et enregistrer les opérations comptables liées à la clôture ; Construire son dossier de contrôle des comptes ; Déterminer le résultat fiscal de l'entreprise et renseigner la liasse fiscale ; Etablir les comptes annuels de l'entreprise et les documents d'information financière ; Présenter la performance et la situation financière de l'entreprise

Programme de la formation

- Organiser le processus de clôture des comptes
- Maîtriser les opérations de clôture
- Fiabiliser la clôture des comptes

- Traiter les différences entre le résultat comptable et le résultat fiscal
- Déterminer le résultat fiscal et l'impôt sur les sociétés
- Établir la liasse fiscale
- Traiter les déficits
- Payer l'impôt
- Activité à distance
- Construire le tableau de flux de trésorerie
- Élaborer l'annexe
- Présenter la performance et la situation financière

Réaliser la clôture comptable et mettre en œuvre une démarche de révision

★★★★★

CF-45 **2 Jours (14 Heures)**

Description

Cette formation poursuit ces deux objectifs : appliquer les règles et savoir s'auto-contrôler pour produire des comptes fiables et rapidement.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Collaborateur des services comptables et financiers participant à l'élaboration des 'situations comptables' et des 'comptes annuels'.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Actualiser ses connaissances comptables
- Traiter les opérations de clôture sur l'ensemble des processus de l'entreprise
- Structurer une démarche d'autocontrôle
- Réaliser et documenter des contrôles comptables

Programme de la formation

- Se repérer dans l'organisation d'une clôture
- Effectuer la clôture des opérations d'exploitation
- Comptabiliser les opérations liées aux investissements
- Clôturer les opérations de financement et placement S'assurer du rattachement des charges et produits financiers à la période. Évaluer et enregistrer les dépréciations se rapportant aux actifs financiers.
- Réviser ses comptes pour s'assurer de leur fiabilité Construire une démarche de révision par cycle.

Réaliser un dossier de révision comptable efficace et communicant

★★★★★

CF-45 **1 Jours (7 Heures)**

Description

Cette journée très opérationnelle est centrée sur la mise en place d'une démarche de révision comptable par la construction d'un dossier de clôture. Elle vise à réaliser un outil de contrôle des comptes qui soit un outil partagé par l'ensemble de l'équipe comptable et conduise à mettre en œuvre des actions de progrès.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Responsable comptable et comptable participant aux arrêtés.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Adopter une démarche risques pour garantir la fiabilité des comptes
- Mettre en œuvre une méthodologie de contrôle partagée
- Utiliser la révision comptable comme source de progrès de la fonction comptable

Programme de la formation

- Planifier sa clôture, identifier les zones à risques et définir les objectifs et modalités de révision comptable
- Définir la check list de contrôles adaptée aux risques
- Organiser son dossier de travail pour gagner en efficacité et favoriser le travail d'équipe et la coopération
- Capitaliser et engager une démarche de progrès à partir des faiblesses identifiées

Dématérialisation fiscale des factures

★★★★★

CF-48 **1 Jours (7 Heures)**

Description

Les donneurs d'ordres publics et privés exigent de plus en plus que leurs fournisseurs envoient des factures électroniques. Ce stage vous permettra de comprendre leurs exigences et les contraintes fiscales, en choisissant les offres et solutions disponibles les mieux adaptées à votre organisation.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

DAF, chefs comptables, chefs de projet métiers, DSI, MOA, responsables des études informatiques.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Maîtriser le cadre juridique de la dématérialisation des factures.
- Préparer et déployer un projet de dématérialisation des factures.
- Optimiser les coûts et les délais de mise en place du projet.
- Appréhender les solutions techniques et commerciales du marché

Programme de la formation

- Connaître le cadre juridique
- Préparer la mise en oeuvre du projet et son retour sur investissement
- Optimiser ses coûts et réussir son déploiement
- Connaître les solutions et outils disponibles

Evaluer les actions de formation

★★★★★

CF-45 2 Jours (14 Heures)

Description

Les actions de formation représentent un levier majeur pour développer les compétences des salariés. Comment mesurer leur efficacité et mettre en place des dispositifs d'évaluation adaptés ? Ce stage vous montrera comment construire un système d'évaluation qui s'intègre dans la démarche globale de formation.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Responsable Formation et toute personne amenée à mettre en place des actions de formation.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Evaluer les actions de formation par rapport aux objectifs généraux et pédagogiques Analyser les écarts et rechercher les causes Mettre en place des actions correctives Mesurer les impacts des actions de formation et savoir les communiquer

Programme de la formation

- Intégrer l'évaluation des actions dans le processus global de la formation
- Adapter le dispositif d'évaluation en fonction de l'action de formation
- Mesurer les impacts des actions de formation et communiquer efficacement

Formateur : gérer les situations relationnelles difficiles

★★★★★

CF-45 **2 Jours (14 Heures)**

Description

Ce stage vous permettra de mieux appréhender le fonctionnement de la dynamique d'un groupe en formation. Vous apprendrez à adapter votre pédagogie à vos participants, faire face aux situations difficiles et surmonter les résistances.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Formateurs, coachs amenés à gérer une dynamique de groupe, formateurs occasionnels, tuteurs. Toute personne souhaitant développer son aisance et approfondir ses techniques relationnelles en formation.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Repérer les éléments de la dynamique de groupe Savoir conduire les participants en formation Adapter les activités aux profils d'apprentissage Gérer les situations délicates Vaincre les résistances au changement grâce à des techniques appropriées

Programme de la formation

- Identifier les éléments de la dynamique de groupe
- Cerner les différents profils d'apprentissage
- Etre réactif face aux situations difficiles
- Comprendre les résistances au changement et y faire face

Prezi, booster ses présentations avec un outil original

★★★★★

CF-45 **2 Jours (14 Heures)**

Description

Aujourd'hui, une présentation Powerpoint ne surprend plus et peut être perçue comme une série de diapositives assommantes. Prezi constitue alors une alternative originale. Vous découvrirez l'outil et les techniques et astuces pour créer et animer des présentations innovantes et percutantes.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Toute personne qui conçoit des présentations.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Démarrer avec le logiciel Prezi Créer une présentation Intégrer différents contenus sur Prezi Exploiter une présentation Prezi Mettre en évidence les messages essentiels et animer sa présentation

Programme de la formation

- Démarrer avec Prezi
- Créer une présentation Prezi
- Intégrer différents contenus sur Prezi
- Exploiter une présentation Prezi
- Adapter Prezi à son usage

Maîtriser la comptabilité client

★★★★★

CF-45 **3 Jours (21 Heures)**

Description

Connaître et appliquer les règles juridiques, comptables et fiscales de la comptabilité client. Maîtriser les règles relatives à la TVA. Anticiper les risques d'impayés et appliquer les méthodes de recouvrement amiable et contentieux.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Collaborateurs comptables en charge du suivi de la comptabilité clients.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Maîtriser les aspects juridiques et réglementaires de la relation client Passer les principales écritures comptables relatives aux opérations avec les clients Maîtriser les calculs des différences de change Maîtriser les principaux calculs de TVA sur les opérations clients Saisir les opérations d'inventaires liées aux ventes et créances clients Utiliser des méthodes de prévention et de recouvrement amiable des impayés

Programme de la formation

- Le poids des comptes clients dans la comptabilité et la gestion financière
- Les aspects juridiques de la relation client
- La comptabilisation des opérations de vente
- La comptabilisation des opérations d'encaissement
- La comptabilité client et la gestion de la TVA
- L'arrêté des comptes
- La prévention des impayés et le recouvrement amiable

Intégrer un PLU (Plan local d'urbanisme) dans un SIG,Les bonnes pratiques pour créer et éditer un PLU dans un SIG.

★★★★★

CF-45 **3 Jours (21 Heures)**

Description

Ce cours couvre les aspects juridiques des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), les normes COVADIS, les différentes étapes de réalisation d'un PLU, ainsi que l'intégration pratique d'un PLU dans un Système d'Information Géographique (SIG), incluant la collecte, l'édition, l'analyse et la restitution des données cartographiques.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Salariés, chefs de projets, techniciens, étudiants, demandeurs d'emploi, élus intervenants ou qui devront intervenir dans la constitution des P.L.U.

Prérequis

- Être familiarisé avec l'environnement Windows et les concepts de base des SIG.
- Avoir déjà utilisé un logiciel SIG.

Les objectifs de la formation

- Optimiser l'utilisation du S
- I
- G
- dans la structuration d'un P
- L
- U
- Savoir restituer des bases de données géographiques spécifiées dans les cahiers des charges des P
- L
- U
- Maîtriser les bonnes pratiques de numérisation « topologique » d'un PLU
- *

Programme de la formation

- 1er JOUR/Théorie

- 2eme JOUR/Pratique
- 3eme JOUR

LES SIG POUR RÉALISER DES ÉTUDES D'IMPACTS ENVIRONNEMENTALES

★★★★★

CF-49 **3 Jours (21 Heures)**

Description

Théorie et contexte juridique des études d'impacts environnementales, place des SIG pratique sur des cas concrets,

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Salariés, étudiants, demandeurs d'emploi appelés à réaliser des études d'impact environnementales.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Optimiser l'utilisation du SIG dans chaque étape de l'étude d'impact
- Maîtriser suffisamment les SIG pour organiser son travail et être opérationnel pour réaliser des études d'imapcts environnementales,

Programme de la formation

- 1er jour/Théorie
- 2eme jour/Pratique sur un cas concret
- 3ème Jour/Pratique sur un cas concret (suite)

Sage Comptabilité

★★★★★

CF-50 3 Jours (21 Heures)

Description

La formation sur Sage vous permettra de maîtriser toute la comptabilité générale, analytique et budgétaire.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

- Comptables et aide-comptable

Prérequis

- In order to follow the training, it is recommended to have basic computer knowledge and good accounting skills

Les objectifs de la formation

- Prendre en main le logiciel
- Démarrer / compléter et personnaliser un dossier de comptabilité
- Tenir une comptabilité générale et auxiliaire d'une PME / PMI

Programme de la formation

- Module 1 de la formation Sage Comptabilité : La création de la structure
- Module 2 de la formation Sage Comptabilité : La comptabilité fournisseur
- Module 3 de la formation Sage Comptabilité : La comptabilité client
- Module 4 de la formation Sage Comptabilité : La saisie de trésorerie
- Module 5 de la formation Sage Comptabilité : Procédure de fin d'exercice
- Module 6 de la formation Sage Comptabilité : Les opérations de trésorerie
- Module 7 de la formation Sage Comptabilité : La comptabilité analytique
- Module 8 de la formation Sage Comptabilité : Mise en page
- Module 9 de la formation Sage Comptabilité : La gestion des budgets

Mettre en place une comptabilité analytique

★★★★★

CF-45 **3 Jours (21 Heures)**

Description

La comptabilité analytique permet à l'entreprise d'avoir une connaissance approfondie des éléments qui constituent son résultat. Cette formation vous apprendra à utiliser différentes méthodes de calculs de coûts, d'interpréter les résultats et de contribuer ainsi à un meilleur pilotage de l'entreprise.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Cette formation s'adresse a toute personne des services comptables, administratifs ou financiers chargée du calcul des coûts, de l'analyse de la comptabilité ou de l'établissement des prix de revient.

Prérequis

Connaissance des mécanismes comptables de base.

Les objectifs de la formation

- Connaître les principes essentiels de la comptabilité analytique Maîtriser les méthodes de calculs de coûts complets, partiels et réels Etablir les seuils de rentabilité pour l'entreprise Assurer le suivi et le contrôle budgétaire

Programme de la formation

- Définir les principes généraux de la comptabilité analytique
- Maîtriser la logique des coûts complets
- Appliquer les méthodes fondées sur la logique des coûts partiels
- Analyser les coûts réels
- Comprendre la logique de la comptabilité par activités

Comptabilité, pratique des opérations courantes

★★★★★

CF-45 **3 Jours (21 Heures)**

Description

Ce stage vous permettra de maîtriser les opérations comptables courantes et d'enregistrer les opérations de financement et de placement. Vous apprendrez également à maîtriser le traitement de la TVA et la gestion des immobilisations.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Cette formation s'adresse aux Comptables ou collaborateurs des services comptables et financiers.

Prérequis

Connaissance des mécanismes de base de la comptabilité générale.

Les objectifs de la formation

- Contrôler et comptabiliser les opérations liées aux achats et aux ventes Maîtriser le traitement de la TVA Enregistrer les opérations de trésorerie, d'investissement et les immobilisations Contrôler et justifier les comptes

Programme de la formation

- Contrôler et comptabiliser les opérations liées aux achats
- Contrôler et comptabiliser les opérations liées aux ventes
- Enregistrer les différentes écritures de régularisation.
- Enregistrer les différentes opérations de trésorerie et de banque
- Gérer les opérations d'investissement
- Contrôler et justifier les comptes

Normes US GAAP

★★★★★

CF-46 2 Jours (14 Heures)

Description

Les normes US GAAP (United States Generally Accepted Accounting Principles) régissent les **règles comptables** aux Etats-Unis. Les comprendre sont donc une nécessité lors de l'analyse des indicateurs de performance financière des groupes anglo-saxons. Notre **formation normes US GAAP** vous offrira l'acquisition de base pour maîtriser les normes anglo-saxonnes et leurs réglementations.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

DAF

Responsable financier international

Comptable Export

Responsable filiale

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la comptabilité pour suivre la **formation normes US GAAP**

Les objectifs de la formation

- Savoir lire et interpréter les comptes anglo-saxons.
- Pouvoir comparer l'approche par rapport aux standards connus (PCG, IFRS).
- Comprendre les indicateurs de performance financière des groupes anglo- saxons

Programme de la formation

- I. Examiner le référentiel comptable Américain
- II. Utiliser les états financiers et les écritures comptables
- III. Examiner les différences entre les normes IFRS et US GAAP

Comptable Confirmé

★★★★★

CF-48 **5 Jours (Heures)**

Description

Le programme de formation, est d'une part conçu de manière modulaire afin de permettre aux participants une grande flexibilité, et d'autre part il est basé à presque 80% sur des exercices pratiques réels issus de cas concrets de sociétés.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Cette formation s'adresse à toute personne en général et aux comptables en particulier qui souhaitent évoluer et prendre des responsabilités dans le domaine de la comptabilité pour devenir comptable confirmé.

Prérequis

Notions de base

Les objectifs de la formation

- Maitriser parfaitement les grands principes comptables
- Comptabiliser les écritures courantes et complexes
- Garantir une l'information fiable nécessaire à la clôture des comptes
- Préparer les travaux d'inventaire Gérer tous les aspects fiscaux et sociaux
- Établir les déclarations
- Pratiquer les mécanismes comptables et passer les écritures de fin d'exercice
- Établir les comptes sociaux et les différentes déclarations fiscales et sociales

Programme de la formation

- Rappel des mécanismes comptables et comptabilité avancée
- Aspects juridiques liés aux formes de sociétés
- Préparation et production des états de synthèse
- Maitrise des aspects fiscaux (IS-IR-TVA) –Etablissement déclarations fiscales

- Gestion de la paie – Déclarations sociales mensuelles CNSS-CIMR – annuelles Etat 9421
- Acquisition des compétences analytiques et de gestion, indispensables à l'expertise d'une organisation

Gestion Financière: Elaboration Et Analyse Des États Financiers

★★★★★

CF-49 **6 Jours (36 Heures)**

Description

Cette formation permet aux apprenants d'apprendre comment fixer les priorités de financement.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Directeurs Administratifs et Financiers

Responsable Administratif et Financier

Auditeurs

Consultants

Dirigeants d'organisation

Prérequis

Afin de pouvoir suivre la formation Elaboration Et Analyse Des États Financiers, aucune connaissance particulière n'est requise

Les objectifs de la formation

- L'élaboration des états financiers suivant les normes SYCOHADA
- Le contrôle des états financiers
- L'interprétation des différents tableaux et des différentes informations des états financiers

Programme de la formation

- Module 1 de la formation Elaboration Et Analyse Des Etats Financiers : Rappel sur les objectifs et les dispositifs régissant la norme comptable
- Module 2 de la formation Elaboration Et Analyse Des Etats Financiers : Le fonctionnement usuel ou courant d'un système comptable.
- Module 3 de la formation Elaboration Et Analyse Des Etats Financiers : Les travaux nécessaires à l'élaboration de documents comptables.

- Module 4 de la formation Elaboration Et Analyse Des Etats Financiers : La gestion fiscale en matière d'impôt sur le résultat
- Module 5 de la formation Elaboration Et Analyse Des Etats Financiers : L'élaboration des états de synthèse.

Sage X3 : Le module SEI

★★★★★

CF-50 4 Jours (Heures)

Description

La formation sur le module SEI de Sage X3 est conçue pour fournir aux participants les compétences nécessaires pour exploiter pleinement les capacités d'analyse et de reporting de Sage X3.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Cette formation s'adresse aux administrateurs système, aux analystes de données, aux gestionnaires de projet et à toute personne chargée de l'analyse des données et de la génération de rapports dans Sage X3.

Prérequis

Connaissance de base de Sage X3 ou expérience équivalente dans un système ERP.

Familiarité avec les concepts de base de l'analyse des données.

Compréhension des processus métier de l'entreprise.

Les objectifs de la formation

- Maîtriser l'utilisation du module SEI (Sage Enterprise Intelligence) dans Sage X3 pour l'analyse et le reporting.
- Apprendre à créer des rapports personnalisés, des tableaux de bord et des visualisations de données dans SEI.
- Comprendre les meilleures pratiques de modélisation des données pour une analyse efficace.
- Savoir interpréter les données afin de prendre des décisions stratégiques basées sur les informations fournies par SEI.

Programme de la formation

- Introduction à SEI et Configuration Initiale
- Création de Rapports dans SEI

- Tableaux de Bord Interactifs
- Modélisation des Données et Analyse
- Administration et Gestion des Utilisateurs